



Le **am**il

Le Mensuel d'Information
Lescarien

COVID-19

**Au cœur du centre
de vaccination** p. 8-9

N° 051 - Mars 2021



P.4 | AU QUOTIDIEN

Confinés,
aux côtés des enfants



P.10 | ACTUALITÉ

Journée internationale
des droits des femmes



P.10 | ZOOM SUR...

Le service Urbanisme

Sommaire



AU QUOTIDIEN P.4-7

Covid-19 Confinés, aux côtés des enfants

Bon voisinage Réglementation des heures de bricolage et jardinage

Pratique Mon alerte mairie

Communication Enquête sur les outils de communication

Travaux Le point sur les chantiers



DOSSIER P.8-9

Covid-19 Au cœur du centre de vaccination



P.6 **Nuisances** Mieux comprendre le survol des avions



ACTUALITÉ P.10

Journée internationale des droits des femmes



P.7 **La parole à...** L'Esquireta



ZOOM SUR... P.11

Urba





Chères lescariennes, chers lescariens,

Le mois de février aura été particulièrement actif pour notre commune. Nos projets se concrétisent tels que le vote en conseil municipal de l'achat de l'ensemble « Charcuterie-Estanquet » pour y développer un espace socioculturel ouvert à tous, le centre de vaccination qui a pu offrir de nouvelles places pour nos aînés mais aussi pour les professionnels de santé, le montage de serres pour deux maraîchers qui cultiveront une agriculture biologique, l'installation de tables de pique-nique et chaises longues au pied des remparts,...

Ce dynamisme ne doit pas nous faire oublier les difficultés que rencontrent beaucoup d'entreprises, d'associations, de familles, de jeunes, dans cette période si contraignante. La ville de Lescar met tout en œuvre, par le biais de ses services, pour apporter l'aide dont ils ont besoin, dans la limite de ses compétences.

Nous continuerons à être attentif au bien-être et à l'épanouissement de chacun et il faudra prévoir, sans aucun doute, d'amplifier cette politique d'accompagnement à la hauteur des enjeux de la situation économique et sociale des mois à venir.

Tels sont le rôle et les missions des communes, soyez assurés que celle de Lescar sera au rendez-vous.

Bien à vous,

Valérie Ravel



Covid-19 Confinés, aux côtés des enfants

Pendant près de deux mois, les équipes du service périscolaire ont fait preuve d'imagination pour s'occuper au mieux des enfants des personnels soignants, accueillis dans les locaux de l'école Victor-Hugo.

Julie Sohier, responsable du service enfance et des équipes périscolaires se rappelle. «Le premier jour, j'avais une grosse appréhension. Je savais qu'il allait falloir adapter nos activités, être à l'écoute des enfants et des parents, et tout cela sans vraiment trop comprendre ce qu'il se passait.» Et finalement, ce sont les enfants qui ont mis les animateurs à l'aise. Peu inquiets, pas plus perturbés que cela par les blouses et les masques, ils n'avaient qu'une envie : jouer !

Coralie, animatrice à l'école, reconnaît que passer la première journée, c'est avec plaisir qu'elle partait rejoindre les enfants. «J'avais hâte de les retrouver. Et puis c'était l'occasion de voir mes collègues. Cela faisait du bien.»

Sylvain, animateur à l'école, ne savait pas trop «à quelle sauce il allait être mangé» ! Et pourtant, ce qu'il retient de cette période, c'est que la relation nouée avec les enfants était différente. Il y avait plus de complicité, plus de liens, plus d'échanges même avec les parents. «Entre collègues aussi, les liens se sont resserrés.»

Chaque jour, un duo d'animateurs a accueilli entre trois et six enfants des personnels dits prioritaires.

Malgré des protocoles très stricts, et du gel hydroalcoolique à raison de 50 fois par jour, tous se sont beaucoup amusés. «Nous avons créé des parcours d'obstacles fantastiques, revisité les épreuves de Koh Lanta, imaginé des défis. Sur les temps plus calmes, nous avons également aidé les plus grands à faire leurs devoirs ou à réviser les leçons abordées», explique Sylvain. Et Coralie d'ajouter que tous les parents les ont beaucoup remerciés de leur investissement, de leur sourire et de leur aide pour les devoirs !

Finalement, cette période un peu hors du temps n'a pas été si compliquée. La sérénité et le sourire des enfants étaient au rendez-vous et c'est tout ce qui comptait.

11 mai, à l'heure du déconfinement, tous les animateurs se sont mobilisés pour mettre en place et appliquer les protocoles sanitaires imposés dans les écoles et à l'accueil de loisirs.



Un dispositif pour les urgences des week-ends et jours fériés.



Le mobilier urbain du parc de Beneharnum et du lac des Carolins est en place.



CULTURE

L'ACTE 1 D'UN PROJET SOCIO-CULTUREL AMBITIEUX

Lors du dernier conseil municipal un rapport important a été voté : l'achat par la commune de l'ensemble immobilier *Charcuterie-Estanquet*. Le projet est celui d'une rénovation complète de ce lieu afin de continuer à y développer des activités à vocation socio-culturelle.

Le théâtre y aura toute sa place, en permettant à l'association des Mutins de poursuivre ses activités qu'il y a développé depuis plus de 20 ans : cours de théâtre, soirées théâtrales et organisation du festival amateur. De la même façon le café associatif l'Instant, pourra continuer à faire vivre ce lieu si convivial et de plus en plus prisé par les lescariens. Les locaux seront mis à disposition des deux associations par la commune.

La rénovation du reste des bâtiments permettra d'accueillir d'autres actions culturelles, artistiques, sociales et de faire de ce lieu emblématique un espace au service de projets collectifs élaborés par les habitants.

Spectacles, concerts ou encore conférences se verront proposés par la commune et des associations. Les travaux comprendront bien sûr une rénovation thermique des bâtiments afin d'y optimiser la consommation énergétique. Un espace de vie socio-culturel dédié à tous et pour tous qui favorisera la rencontre, l'échange, le partage et la convivialité !

Le projet complet, qui sera enrichi par l'avis des habitants, vous sera présenté dans les mois à venir pour des travaux qui débuteront en 2022!

● BON VOISINAGE

RÉGLEMENTATION DES HEURES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les beaux jours arrivent et avec eux l'envie de bricoler et entretenir sa maison et son jardin. Afin que la vie en collectivité reste sereine et conviviale, voici un petit rappel de la réglementation. À Lescar, le Règlement Sanitaire Départemental s'applique. Aussi, pour tondre, percer, scier, tronçonner, frapper avec un marteau, il convient de respecter les jours et horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30; le Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h; le Dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

● PRATIQUE

MON ALERTE MAIRIE

Créer dans le cadre de la Démocratie Participative, le dispositif Mon Alerte mairie a pour vocation de gérer les petites urgences que vous constatez les week-ends et jours fériés.

Un dysfonctionnement majeur sur la commune, un arbre qui risque de tomber, un défaut d'éclairage public : il vous suffit de laisser un message sur le serveur interactif 05 59 81 57 02 et l'astreinte de la commune se charge de suivre la demande.

En dehors des week-ends et jours fériés, inutile de contacter ce numéro qui n'est pas actif. Appelez directement la mairie au 05 59 81 57 00.

Rappel : pour les urgences vitales Police secours 17 et Pompiers 18.

● TRAVAUX

LE POINT SUR LES CHANTIERS

L'année 2021 débute avec la finalisation du programme de voirie 2020. Rue des Belettes : reprise d'un trottoir; place des Messanges reprise du revêtement; côte du Muet : reprise de la voie en impasse; chemin du remembrement : reprise de la voie.

Côté bâtiments, différents petits chantiers ont été menés dans les écoles (nouveaux porte-manteaux, redistribution du mobilier des réfectoires). Les portes des vestiaires du rugby et des locaux techniques de la piscine ont été remplacées. Les paniers de basket relevables des complexes sportifs Paul Fort et Désiré Garrain ont été mis aux normes.

Enfin, la protection anti-intrusion de la Villa des 7 moulins est dorénavant opérationnelle.

Les aménagements paysagers du cimetière La Teulère et du skatepark sont maintenant terminés.

Dans la cité historique, quatre tilleuls et un cèdre ont été remplacés.

Le mobilier urbain du lac des Carolins et du parc de Beneharnum est en place : tables de pique-nique, bancs et transats. Dernièrement, les garde-corps des passerelles de Serres et du Cami Salié ont été remplacés. Les mains courantes des passerelles aval et amont de l'Oussedes-bois au lac des Carolins ont également été changées.



Nuisances Mieux comprendre le survol des avions

Vous avez déjà dû vous interroger sur le survol des avions militaires. Et vous vous êtes sûrement fait la réflexion qu'ils semblent voler à bien basse altitude et toujours au-dessus de Lescar. Voici donc le vrai du faux sur leurs vols.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE PRÉFECTORAL

Les avions militaires comme les avions civils évoluent dans une zone gérée par l'aviation civile et soumise au Plan d'Exposition au Bruit par un arrêté préfectoral. La commune n'est donc pas signataire de cet arrêté.

Une partie des zones d'habitation de Lescar est concernée par ce Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome Pau-Uzein.

Les survols de la commune sont donc effectués dans un cadre bien défini.

LE PLAN DE VOL

Les avions tournent au-dessus de Lescar et Lons suivant une trajectoire imposée aux équipages. Les sauts de nuit des stagiaires de l'ETAP (École

des troupes aéroportées) s'effectuent environ une fois par semaine, en fonction du planning des stages et des conditions météorologiques du moment. En janvier, la nuit tombant plus tôt, les séances commencent dès 18h-18h30.

L'été, les entraînements sont limités à deux vols de nuit par semaine, avec un décollage des avions à partir de 22h30.

Les troupes parachutistes européennes accueillies à l'école dans le cadre de la coopération internationale sont soumises à la même réglementation.

UNE ASSOCIATION CONTRE LES NUISANCES

L'association Bien vivre au pays, créée à l'origine à Poey-de-Lescar pour faire respecter le Plan local d'urbanisme de la commune et défendre la notion du bien vivre dans le village, s'est emparée du dossier des nuisances. Elle interpelle régulièrement le Préfet sur ces troubles potentiels.

La commune s'engage elle aussi à faire remonter régulièrement les remarques des habitants auprès de la préfecture. Pour autant, la commune n'ayant pas compétence dans ce domaine, ses sollicitations ne sont pas prioritaires.

À noter

Depuis l'année 2000, date de suppression du service national obligatoire, le nombre de formations des parachutistes a été divisé par deux. Il en va donc de même des nuisances.

Pour autant, n'oublions pas que nos soldats ont besoin d'être formés pour pouvoir intervenir sur les Théâtres d'opérations extérieures (OPEX) dans les meilleures conditions.

La petite boucle désignée sur le plan de vol s'impose aux avions bimoteurs. La grande boucle concerne les quadrimoteurs.



La parole à... L'Esquireta Pour le partage de la culture béarnaise

À Lescar l'association l'Esquireta œuvre pour promouvoir la langue et la culture béarnaise depuis 1994. Partie d'un grand événement appelé Los misteris de Nadau, l'association a vu le jour grâce à un groupe de passionnés présidé par Maurice Romieu, alors premier Président de l'association. L'Esquireta est une « grande famille » où bonne humeur et partage sont les valeurs conductrices. La parole est à Sylvain Masseillou, Président.

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE ASSOCIATION :

L'association compte une centaine d'adhérents amoureux des traditions, qui souhaitent préserver le patrimoine béarnais à travers différentes actions.

Trois grands événements marquent la vie de l'association : Le Feu de la Saint-Jean, grande fête populaire, la *Doba de Nadau* un repas de Noël et le bal de l'association où danse, orchestre et conteurs se retrouvent pour le bonheur des petits et des grands.

Nous portons cette culture aussi sur de grands événements comme le Carnaval Biarnès, Hestiv'Oc, ou encore dans le Piribus : exposition itinérante au cœur des Pyrénées.

QUELLES ACTIVITÉS PROPOSEZ-VOUS ?

À partir de 5 ans, chant et danse sont proposés à travers des ateliers de découvertes et d'éveil. Dès 8 ans, les enfants peuvent également s'initier à la flûte à trois trous. Pour les adultes, des ateliers de chant ou de danse, comme le saut béarnais ou la branle, sont organisés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'association prend plaisir à faire appel aussi à des intervenants extérieurs afin de découvrir des cultures différentes, frontalières et garder l'esprit ouvert.

ET EN DEHORS DU QUOTIDIEN ?

De grands événements rythment l'ac-

tivité de l'association comme, les *Mystères de la Cité* et la journée du patrimoine. L'école Calandreta se joint à nous dans l'organisation des buvettes et de la restauration sur différentes manifestations.

L'Esquireta s'associe aussi à de plus grands événements qui regroupent plusieurs associations régionales. Nous pouvons être amenés à intervenir dans les écoles pour faire découvrir l'association et donner envie aux jeunes générations de s'investir dans la conservation de leurs patrimoines culturels.

COMMENT FAIRE POUR REJOINDRE L'ASSOCIATION ?

L'Esquireta a inauguré très récemment son site Internet : esquireta.fr, sur lequel vous retrouvez toutes les informations et les actualités de l'association. Une page Facebook existe également.

Pour devenir membre et participer à toutes les activités, une adhésion de 20 euros par an est demandée.

ET LE MOT DE LA FIN ?

Ça-vietz dançar, cantar, musiquèjar, entà que visca la noste cultura. Venez danser, chanter, jouer, pour faire vivre notre culture.



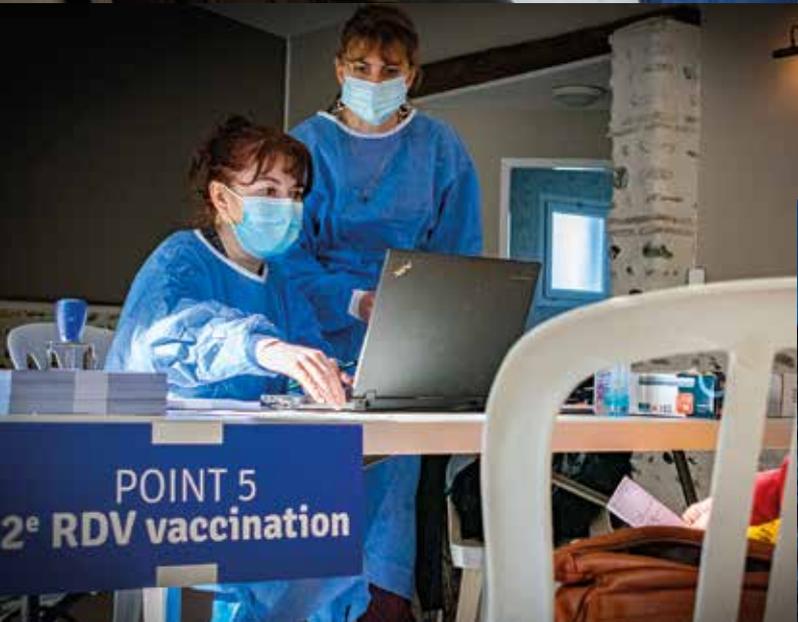
Covid-19 Au cœur du centre de vaccination

Depuis le lundi 18 janvier, la commune de Lescar pilote l'un des six centres de vaccination ouverts en Béarn. Une organisation réussie grâce à la mobilisation de l'ensemble des services et des professionnels de santé.

En seulement 10 jours, le centre de vaccination de Lescar, installé dans la villa des 7 Moulins, a été opérationnel.

Installation, protocole, parcours patients et logistique ont été dupliqués sur ce qui est déjà en place à l'hôpital. L'expérience de madame la maire, sur ce premier centre de vaccination, a bien entendu été d'une aide précieuse. Aujourd'hui, le centre fonctionne tous les matins, de 8h50 à 13h, du lundi au samedi avec l'aide des agents de la commune.

Accueil, coordination et gestion post-vaccination des patients sont assurés alternativement par les professeurs des écoles artistiques, le service des sports, l'équipe du





pôle finances ou encore les agents d'Administration générale. Tous se sont portés volontaires.

Grâce à la ligne téléphonique dédiée, mise en place dès le 18 janvier, beaucoup de personnes peu familières avec l'utilisation de Doctolib ont pu avoir un rendez-vous. D'autres ont trouvé au bout du fil des paroles rassurantes quant à la confirmation de leur première injection et à l'assurance que leur rendez-vous était confirmé.

Ce sont plus de 300 appels chaque jour qui ont été gérés par l'équipe du centre social l'Escale. À tel point que le répondeur ne s'en est pas remis!

Aujourd'hui, les rendez-vous pour le centre de vaccination sont complets. La prise de rendez-vous sera réactivée dès que l'État sera en mesure de fournir des doses de vaccin supplémentaires.

Rassurez-vous, cela ne devrait plus tarder.

À NOTER

Depuis le 22 février, l'attribution de nouvelles doses de vaccin a permis de vacciner 180 personnes de plus chaque semaine. Par ailleurs, le centre, destinataire de doses de vaccin AstraZeneca, a ouvert des plages spécifiques aux professionnels de santé.





Société

Journée internationale des droits des femmes

Pour permettre aux jeunes collégiens de s'exprimer librement sur la thématique des droits des femmes, l'auteur lescarien Gilles Vincent a mené, de janvier à mars, des ateliers d'écriture et de sensibilisation.

À l'initiative de Julie Darracq-Moustié, conseillère municipale, déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations et de Roselyne Janvier, adjointe en charge du projet socio culturel, les élèves de 3^e de la classe de français de madame Le Lanne se sont questionnés sur deux thématiques en lien avec les droits des femmes : le consentement et les amours impossibles.

Sous la forme d'ateliers d'échange et d'écriture, menés par le romancier Gilles Vincent, les collégiens ont tenté d'écrire une nouvelle traitant d'une situation de harcèlement, violence ou agression dont la réponse serait « No es no ». Ils se sont inspirés notamment de la chanson du même titre, interprétée par Anne Etchegoyen et Itziar Ituño.

Un autre exercice d'écriture, sur le thème de la lutte contre les discriminations, leur a été proposé au cours de ces quatre rendez-vous. Il s'agissait là d'imaginer un récit autour d'une discrimination sexuelle, religieuse, ou raciale rendant un amour impossible.

En raison de la crise sanitaire, les élèves ne pourront pas se réunir ce 8 mars pour pré-

senter leur travail. Heureusement, grâce aux technologies d'aujourd'hui, leurs productions ne resteront pas vaines. Via les réseaux sociaux et de courtes vidéos, tous pourront présenter leurs écrits.

Une soirée débat avec Gilles Vincent et du CIDFF 64 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et Des Familles) sera organisée à la salle des fêtes ou en version en ligne.

L'occasion de dresser un bilan des actions concernant les droits des femmes et d'aborder leur place dans la société actuelle.

Agenda

DU 23 FÉVRIER AU 4 MARS **EN CHEMIN, ELLE RENCONTRE**

Exposition à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Réalisée à partir des albums collectifs, engagée et centrée sur les droits des femmes, elle est publiée par *Des ronds dans l'O* avec le soutien d'Amnesty International.

Renseignements : service Culture et Patrimoine, 05 59 81 57 10.



Zoom sur... Le service urbanisme, un atout dans l'accompagnement de vos projets

Propriétaires, vous avez pour projet de rénover ou d'agrandir votre maison? Vous aimeriez refaire votre clôture? Vous débutez la construction de votre maison et vous ne connaissez pas les différentes démarches? Vous êtes professionnel et vous réalisez un chantier sur la commune? Voici quelques conseils.

Avant de commencer, assurez-vous bien que vos aménagements soient conformes aux règles de l'urbanisme imposées par la commune, et ce pour éviter tout désagrément. Le service urbanisme est à votre écoute et vous accompagne dans les démarches administratives nécessaires à la réalisation de vos projets. Pour les professionnels, un accompagnement spécifique à votre activité vous est proposé. Le service peut vous conseiller sur la sécurité, la protection des incendies et les différentes démarches imposées.

La commune de Lescar possédant un patrimoine historique riche, il est important de le respecter et de la mettre en valeur. Une charte de qualité architecturale et paysagère a été établie pour guider vos choix.

ATTENTION

Même de petits travaux comme un cabanon, une terrasse, un changement

de volet ou de fenêtre font l'objet de demandes spécifiques. Il est donc conseillé de vérifier auprès du service que tout est conforme avant de débiter le chantier.

BON À SAVOIR

Des aides financières de la commune et de la Maison de l'habitat existent pour financer certains travaux comme le ravalement de façade, l'isolation, l'amélioration de la performance énergétique.

INFOS UTILES

Actuellement, les permis de construire se déposent directement au service urbanismes. D'ici 2022, la dématérialisation sera possible. Tous les documents pour vos démarches et votre information sont accessibles sur le site Internet de la ville : lescar.fr. L'équipe est disponible sur rendez-vous pour une meilleure prise en charge des dossiers.

Le service est composé de trois agents. En 2020, ce sont 700 dossiers qui ont été traités par le pôle urbanisme.

COORDONNÉES

Direction de l'aménagement et des travaux

Chemin des 3 ponts 64230 Lescar
Tél : 05 59 81 57 23
E-mail : urba@lescar.fr

Le service urbanisme est ouvert au public les jours suivants

- Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Mardi de 8h30 à 12h
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Lescar.fr
#Lescaretvous
sur Instagram

